

L'Agefiph dans les territoires

Rendez-vous en Bourgogne Franche-Comté où les entreprises s'engagent pour l'emploi des personnes handicapées

Dijon
Mardi 6 septembre 2022
—
Information presse

Au service des personnes et des entreprises, l'Agefiph favorise et sécurise l'insertion, le maintien et l'évolution professionnelle des personnes en situation de handicap. Pour cela, ses 14 délégations régionales présentes sur l'ensemble du territoire national conseillent et accompagnent les entreprises dans le développement de politiques d'ouverture au handicap et d'inclusion.

En Bourgogne Franche-Comté, l'Agefiph s'investit auprès de nombreux acteurs locaux dont l'Urssaf Bourgogne et le groupe Berthier, expert en logistique de véhicules, pour permettre aux personnes en situation de handicap de se tourner vers leurs métiers.

L'occasion pour Christophe Roth, Président de l'Agefiph, et Didier Eyssartier, Directeur Général, de faire le déplacement à Dijon à la rencontre de ces deux organismes engagés, en présence de Anne Marie Segaud, Déléguée Régionale de l'Agefiph.

Christophe Roth, Président de l'Agefiph, lors de sa visite dijonnaise :

« L'Agefiph incite les entreprises à agir en faveur d'une société plus inclusive, une mission rendue possible grâce à notre maillage territorial et nos délégations régionales. Une proximité essentielle pour être au plus près des besoins des entreprises, dont je salue l'engagement aujourd'hui. Il reste encore du chemin à parcourir pour atteindre le plein emploi des personnes en situation de handicap. A l'heure où de nombreux secteurs sont en tension, il existe de réelles opportunités d'emploi dont elles doivent pouvoir se saisir. C'est pourquoi nous continuerons d'aider les entreprises à intégrer le handicap dans leurs stratégies en ressources humaines et à faire progresser le taux d'emploi des personnes handicapées pour dépasser les 4% dans le secteur privé d'ici fin 2024 ».



L'emploi des personnes en situation de handicap en Bourgogne Franche-Comté

- **20 344 demandeurs d'emploi** bénéficiaires de l'obligation d'emploi (DEBOE) (-2,8% en un an), soit **10,4 % des demandeurs d'emploi**, à fin juin 2022.
- **17 678 salariés en situation de handicap** dans les établissements assujettis à l'obligation d'emploi dans le secteur privé, en 2019.



L'Urssaf Bourgogne et l'Agefiph, un partenariat en faveur du maintien dans l'emploi



L'Agefiph en visite à L'Urssaf Bourgogne

Au terme d'un accompagnement débuté il y a maintenant 5 ans, **le plan d'actions 2021-2022 conçu conjointement par l'Agefiph et l'Urssaf Bourgogne** a permis de travailler sur plusieurs volets dont les résultats sont déjà probants :

- Le pilotage de la politique handicap de l'Urssaf Bourgogne dans son ensemble ;
- La communication, la sensibilisation et la mobilisation des acteurs internes et des publics externes sur le sujet ;
- Le renforcement des pratiques de recrutement : **5 personnes en situation de handicap recrutées en 2021**, parution de toutes les offres sur le site emploi de l'Agefiph et communication systématique des offres d'emploi à Cap emploi et Pôle emploi ;
- L'accompagnement des salariés qui rencontrent des difficultés de santé et/ou de handicap : **18 aménagements de postes réalisés** avec l'appui de Cap emploi et de l'Agefiph.
- Le développement des achats responsables : **en 2021, achats auprès de 8 structures adaptées ou protégées** ;
- L'amélioration de l'accessibilité physique et numérique.

Pour maintenir cette bonne dynamique, une nouvelle convention de partenariat (non financière) est prévue entre l'Agefiph et l'Urssaf Bourgogne. Un projet qui devrait encore renforcer son engagement pour l'emploi des personnes en situation de handicap.



G R O U P E

BERTHIER

Le groupe Berthier, une nouvelle convention signée prochainement



L'Agefiph en visite chez le groupe Berthier

A l'origine de **récents recrutements de personnes en situation de handicap** et avec des aménagements de postes croissants, le groupe Berthier se mobilise et souhaite aujourd'hui aller plus loin en matière d'inclusion.

A travers **une convention de partenariat qui devrait être signée très prochainement**, l'Agefiph et le groupe Berthier travaillent ensemble sur **les axes d'une politique emploi et handicap et la mise en œuvre d'un plan d'actions de 2 ans**. Ce projet a vocation à optimiser les outils et les processus d'accompagnement pour assurer, d'une part, un maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap dans l'entreprise, et d'autre part, mobiliser tous les moyens et outils nécessaires à l'intégration de nouveaux travailleurs handicapés. Cette convention est un signe fort envoyé aux équipes concernant **le déploiement d'une politique handicap ambitieuse au sein du groupe**.

CONTACTS PRESSE

Julie Chaouat / jchaouat@lebureaudecom.fr / 06 84 38 12 21

Ghislaine Cristofolletti / g-cristofolletti@agefiph.asso.fr / 06 21 65 41 96

A PROPOS DE L'AGEFIPH

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) est l'acteur de référence emploi et handicap. Elle construit et finance des solutions pour compenser les conséquences du handicap au travail ; accompagne les acteurs de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et les entreprises pour que soient pris en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées ; grâce à son observatoire emploi et handicap, elle analyse la prise en compte du handicap dans le secteur de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et dans les entreprises ; et enfin, pour accélérer les évolutions en matière de compensation et d'inclusion, l'Agefiph soutient la recherche et l'innovation. En 2021, l'Agefiph a notamment financé 156 000 aides financières et services à destination des personnes en situation de handicap, des entreprises et des organismes de formation et CFA (16,9% de plus qu'en 2019). Plus d'informations sur www.agefiph.fr / suivez l'Agefiph sur Twitter @Agefiph_